

FICHE DE POSTE

| | |
|----------------------------------|--|
| Poste | SERVICE DU CONTROLE ET DU SUIVI DES TRAVAUX DES OUVRAGES D'ART |
| RATTACHEMENT HIERARCHIQUE | DIVISION DES TRAVAUX ET DE LA MAINTENANCE DES OUVRAGE D'ART |
| DIRECTION D'APPARTENANCE | DIRECTION DES TRAVAUX ET DE L'EXPLOITATION ROUTIERE DIRECTION GENERALE DES ROUTES ET DU TRANSPORT TERRESTRE |

MISSION

Assure le suivi, l'évaluation et l'accompagnement technique des services territoriaux dans l'exécution des travaux de construction des ouvrages d'art.

DESCRIPTIF SYNTHÉTIQUE DES ACTIVITÉS

- Assurer le suivi des travaux de construction d'ouvrages d'art ;
 - Établir un tableau de bord de suivi des travaux ;
 - Réaliser des visites périodiques des chantiers ;
 - Élaborer des rapports périodiques de suivi ;
 - Proposer des actions de correction ou d'accompagnement pour assurer l'aboutissement des projets.
- Assurer l'audit de l'application du référentiel technique en matière de travaux d'ouvrages d'art ;
- Procéder à la post-évaluation des projets de construction d'ouvrages d'art ;
- Instruire et examiner, sur le plan technique, les marchés, engagements complémentaires, avenants et Décomptes Définitifs afférents aux opérations de constructions d'ouvrages d'art ;
- Examiner, sur le plan technique, les réclamations des entreprises dans le cadre de marchés travaux de construction des ouvrages d'art ;
- Élaborer des CPS types pour les travaux relatifs aux travaux de construction des ouvrages d'art ;
- Contribuer à la promotion de la recherche et assurer la veille technologique par la promotion des nouvelles techniques dans les travaux de construction des ouvrages d'art ;
- Participer à l'élaboration des projets de normes et de référentiel technique dans le domaine des ouvrages d'art ;
- Assurer l'assistance et l'appui technique aux Services Territoriaux du Ministère pour les "travaux neufs" en phase d'exécution ;
- Assurer l'assistance technique aux Services Territoriaux du Ministère en matière de travaux d'ouvrages d'art ;
- Instruire les dossiers techniques de :
 - Traitement des non conformités ;
 - Adaptation en cours de travaux liés aux modes d'exécution et aux aléas du chantier;
- Assurer la représentativité de la DTER vis-à-vis des partenaires dans le domaine des travaux d'ouvrages d'art.

ENVIRONNEMENT

Interlocuteurs internes :

- **Service de la Qualité et de l'Approbation des Travaux des OA** : gestion des marchés (CPS, avenants, augmentation..)
- **DEDRR**: Suivi des études d'adaptation, bilans et systèmes d'information
- **DPETLE et Aménagements** : Suivi et assistance technique dans l'exécution des travaux de construction d'OA

DATRP: Suivi de la réglementation et de la normalisation en matière de travaux d'ouvrages d'art

Interlocuteurs externes :

- **Entreprises et laboratoires** : traitement technique des dossiers liés à l'exécution des travaux d'ouvrages d'art

FICHE DE POSTE

| | |
|--------------------------------------|---|
| Poste | SERVICE DE LA MAINTENANCE ET DE LA MODERNISATION DES OUVRAGES D'ART |
| RATTACHEMENT HIERARCHIQUE | DIVISION DES TRAVAUX ET DE LA MAINTENANCE DES OUVRAGE D'ART |
| DIRECTION D'APPARTENANCE | DIRECTION DES TRAVAUX ET DE L'EXPLOITATION DIRECTION GENERALE DES ROUTES ET DU TRANSPORT TERRESTRE |

MISSION

Assure la gestion et le suivi de la surveillance, de l'inspection et des expertises du parc des ouvrages d'art ainsi que de la réalisation des programmes de maintenance et de réhabilitation y afférents

DESCRIPTIF SYNTHÉTIQUE DES ACTIVITÉS

- Assurer le suivi de la surveillance et de l'inspection des ouvrages d'art ;
- Identifier les besoins en interventions sur les ouvrages d'art sur la base des Indicateurs techniques de l'état du parc ;
- Participer à l'élaboration des plans d'actions annuels ;
- Suivre et évaluer l'exécution du plan d'action relatif à la maintenance et la modernisation des ouvrages d'art ;
- Assurer la tenue de la base de données du SGOAM ;
- Participer aux inspections détaillées et aux expertises ;
- Participer à l'Elaboration de la stratégie d'entretien et de maintenance des ouvrages d'art ;
- Instruire les dossiers techniques relatifs aux expertises et à la maintenance et à la modernisation des ouvrages d'art
- Assurer l'assistance technique aux Services Territoriaux du Ministère en matière d'inspection, d'expertise, d'aménagement et d'entretien des ouvrages d'art ;
- Instruire les dossiers techniques relatifs à la vérification des ouvrages d'art dans le cadre des demandes d'autorisation de transport exceptionnel ;
- Instruire et examiner, sur le plan technique, les marchés, engagements complémentaires, avenants et Décomptes Définitifs afférents aux opérations d'entretien et de maintenance des ouvrages d'art ;
- Élaborer des CPS types pour les travaux d'entretien et de maintenance des ouvrages d'art ;
- Contribuer à la promotion de la recherche et assurer la veille technologique par la promotion des nouvelles techniques dans l'entretien et la maintenance des ouvrages d'art.

ENVIRONNEMENT

Interlocuteurs internes :

- **Les DRETLE/DPETLE** : Suivi des inspections et assistance technique pour les opérations de maintenance et de réhabilitation des OA.
- **La Division Viabilité Routière et Exploitation** : Suivi des opération de dégâts de crues touchant les OA et instruction des dossiers techniques d'autorisation de passage de transport exceptionnels.
- **La DAFA** : Suivi de la Programmation et de la budgétisation des opérations des OA.
- **La DEDRR** : Organisation des opérations d'inspection du parc
Planification, bilans et systèmes d'information

Interlocuteurs externes :

- **Les laboratoires et les bureaux d'étude** : suivi des missions d'expertise et d'inspection des OA

FICHE DE POSTE

| | |
|--------------------------------------|---|
| POSTE | SERVICE DES PONTS DE SECOURS |
| RATTACHEMENT HIERARCHIQUE | DIVISION DES TRAVAUX ET DE LA MAINTENANCE DES OUVRAGE D'ART |
| DIRECTION D'APPARTENANCE | DIRECTION DES TRAVAUX ET DE L'EXPLOITATION DIRECTION GENERALE DES ROUTES ET DU TRANSPORT TERRESTRE |

MISSION

Assurer l'appui technique en matière des ponts de secours

DESCRIPTIF SYNTHÉTIQUE DES ACTIVITÉS

- Participer à l'élaboration des programmes d'acquisition des ponts de secours sur la base de la définition des besoins en modernisation et en renfort, pour la définition des besoins le SPS se base sur :
 - Le programme de modernisation des ouvrages d'art ;
 - L'exploitation de l'utilisation des ponts de secours.
- Assurer l'appui technique des équipes du SRSLM pour l'identification des lieux d'implantation et de faisabilité technique de mise en place des ponts de secours ;
- Produire le rapport annuel d'évaluation de l'utilisation des ponts de secours ;
- Assurer la représentativité du Ministère dans l'ensemble des comités intervenant dans le domaine des ponts de secours.

ENVIRONNEMENT

Interlocuteurs internes :

SRSLM, DPETL: Assistance technique en matière de ponts de secours

FICHE DE POSTE

| | |
|----------------------------------|---|
| POSTE | SERVICE DE LA QUALITE ET DE L'APROBATION DES TRAVAUX DES OUVRAGES D'ART |
| RATTACHEMENT HIERARCHIQUE | DIVISION DES TRAVAUX ET DE LA MAINTENANCE DES OUVRAGE D'ART |
| DIRECTION D'APPARTENANCE | DIRECTION DES TRAVAUX ET DE L'EXPLOITATION DIRECTION GENERALE DES ROUTES ET DU TRANSPORT TERRESTRE |

MISSION

Veille à l'application des textes réglementaires régissant les marchés publics et des référentiels mis en place dans le cadre des travaux d'ouvrages d'art et traite les réclamations et les litiges des entreprises nés de l'exécution des marchés publics.

DESCRIPTIF SYNTHÉTIQUE DES ACTIVITÉS

- Instruire et examiner en liaison avec les services de la DTMOA les marchés, les engagements complémentaires, les avenants et les décomptes définitifs afférents aux travaux des ouvrages d'art ;
- Examiner en liaison avec les services de la DTMOA les réclamations des entreprises dans le cadre de marchés de travaux des ouvrages d'art ;
- Gérer les conventions spécifiques en liaison avec les services de la DTMOA pour le suivi et l'évaluation des ouvrages d'art ;
- Réaliser des audits d'accompagnement des services territoriaux pour le volet lié au processus qualité des travaux des ouvrages d'art ;
- Contribuer à l'élaboration et/ou l'actualisation des documents normatifs et des référentiels techniques relatifs à la gestion et suivi des travaux des ouvrages d'art ;
- Consolider les situations périodiques de suivi de la réalisation des travaux des ouvrages d'art.

ENVIRONNEMENT

Interlocuteurs internes :

DRETL/DPETL: instruction et suivi, sur le plan administratif, des marchés des travaux d'ouvrages d'art

DAFA: Suivi de la délégation des crédits

DATRP: Coordination en matière de réglementation et de référentiels régissant les travaux d'ouvrages d'art

FICHE DE POSTE

| | |
|--------------------------------------|---|
| POSTE | SERVICE DE AFFAIRES FONCIERES |
| RATTACHEMENT HIERARCHIQUE | DIVISION DE LA VIABILITE ROUTIERE ET DE L'EXPLOITATION |
| DIRECTION D'APPARTENANCE | DIRECTION DES TRAVAUX ET DE L'EXPLOITATION DIRECTION GENERALE DES ROUTES ET DU TRANSPORT TERRESTRE |

MISSION

Assurer le suivi de l'exploitation et de la gestion du domaine public routier

DESCRIPTIF SYNTHÉTIQUE DES ACTIVITÉS

- Assurer le suivi des occupations du domaine public routier ;
- Assurer le suivi des redevances d'occupations du domaine public routier ;
- Accompagner les services territoriaux en matière d'exploitation et de sauvegarde du domaine public routier ;
- Tenir la base de données d'occupation du domaine public routier
- Assurer le suivi du processus d'acquisition du foncier pour la construction des infrastructures routières et autoroutières ;
- Assister les Directions Territoriales pour l'évaluation des prix d'acquisition du foncier avant la tenue des réunions des commissions des prix ;
- Consolider les besoins des Directions Territoriales en termes de délégations de crédits nécessaires à l'acquisition du foncier ;
- Assurer l'encadrement pratique et l'accompagnement des Directions Territoriales dans le traitement des dossiers d'expropriation ;
- Assurer l'instruction des dossiers de demandes de déclassement du domaine public routier ;
- Assurer le suivi du processus de classement du réseau autoroutier ;
- Assister les Directions Territoriales dans le contentieux relatif au foncier ;
- Assurer le suivi des dossiers d'études d'impact d'environnement des projets autoroutiers ;
- Participer à la préparation des plans de formation dans le domaine de la gestion du domaine public et de l'expropriation.

ENVIRONNEMENT

Interlocuteurs internes : SEIR, DAAJ, DPETLE / DRETLE...

Interlocuteurs externes : CDG, Cadastre, Conservation foncière, Domaines de l'Etat ; Experts...